

Formulaire de demande de subvention

2017-2018 pour le Mois de la musique

Éducation et Formation Manitoba

Enseignant de musique		Courriel	
École		Division scolaire	
Adresse de l'école		Code postal	
Téléphone		Télécopieur	

Décrivez votre projet et comment il se base sur les volets essentiels des cadres manitobains des apprentissages en musique : *Expression créative* (maternelle à la 8^e année) ou *Créer* (9^e à la 12^e année), comment le ou les musiciens professionnels engageront les élèves dans un processus d'apprentissage et pendant combien de temps le ou les musiciens professionnels travailleront avec vos élèves.

(Veuillez vous référer aux critères de sélection à l'adresse Web suivante : www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/arts/fl1/musique/mois_musique.html.)

Nommez le ou les musiciens professionnels (qui ne sont pas membres du personnel de l'école ou de la division scolaire) qui ont accepté de travailler avec les élèves et qui collaboreront avec l'enseignant de musique afin d'appuyer l'apprentissage des élèves en lien avec les cadres manitobains des apprentissages en musique.

Indiquez le montant de votre demande de financement pour rémunérer le ou les musiciens professionnels. (Le financement n'est pas destiné à couvrir les coûts d'équipement, d'instruments, d'hébergement ou de transport.)

Approbation de la direction d'école :

(nom en lettres moulées)

(signature de la direction d'école)

Vous trouverez les formulaires en ligne à : www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/arts/fl1/musique/mois_musique.html.
Veuillez imprimer le formulaire, le faire signer et le retourner au plus tard **le vendredi 17 novembre 2017**.

par la poste à : Demande de subvention pour le Mois de la musique
À l'attention de : Surujdai Gorcharan
1567, avenue Dublin
Winnipeg (Manitoba) R3E 3J5

par télécopie au : 204 945-3042

par courriel à : surujdai.gorcharan@gov.mb.ca

Si vous ne recevez pas de confirmation par courriel une semaine après votre soumission, veuillez téléphoner au 204 945-8463.

Indiquez le ou les niveaux ciblés par le projet.